

Dakar, le 25 Janvier 2023

Communiqué de presse

Signature d'un protocole d'accord entre le SPE et Hydroma Inc.

Le Ministère du Pétrole et des Energies souhaiterait développer une filière d'hydrogène vert et naturel.

Le Secrétariat Permanent à l'Energie du Ministère du Pétrole et des Energies du Sénégal et Hydroma Inc ont signé un Protocole d'accord pour développer une filière d'hydrogène vert et naturel au Sénégal.

L'accord vise à promouvoir le développement d'une filière hydrogène naturel et vert compétitive au Sénégal afin de diversifier le mix énergétique national. Cela rentrera dans le cadre de la transition énergétique globale sobre en carbone et résilient aux changements climatiques du Sénégal, entraînant une diminution significative des émissions.

Cette filière présente de nombreuses perspectives en termes d'innovation, de développement économique, de création d'emplois et d'émergence de nouveaux secteurs industriels de pointe à forte valeur ajoutée.

Fondée par un entrepreneur africain et pionnier dans la découverte, la recherche, l'exploration et l'exploitation de l'hydrogène naturel au Mali et dans le monde, mais également développeur de projets d'hydrogène vert et d'ammoniac en Afrique et au Canada, Hydroma Inc contribuera au développement de la filière hydrogène au Sénégal dans le cadre du West African Big Green Deal (W.A.B.G.D.).

Avec l'hydrogène, le Sénégal a l'opportunité d'accroître sa production de matières premières telles que l'ammoniac, le méthanol et le réducteur dans la production d'acier, d'électricité de source renouvelable et de décarboniser le secteur du transport en utilisant l'hydrogène comme carburant.

A travers un partenariat fondé sur le partage d'expérience et de compétence, les deux entités pourraient développer des projets de production, de stockage, de transport et de distribution d'hydrogène et d'ammoniac vert et de produits dérivés « zéro-carbone » pour une utilisation locale en Afrique de l'Ouest et un export vers les marchés internationaux.

Pour de plus amples informations sur le sujet, vous pouvez prendre contact avec :

Le Secrétariat permanent à l'Energie : Tél : 33 920 10 30 / 77 630 98 42 – Email : spe@mpe.gouv.sn

La société Hydroma : info@hydroma.ca